

REGLEMENT PARTICULIER

TRJ OULLINS – 14 ET 15 NOVEMBRE 2020

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA d et du circuit TRJ adopté pour la saison 2020-2021 par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton. Cette compétition se déroulera sous l'autorité du juge-arbitre principal Guillaume VIAL assisté de Rachid LARABI en juge-arbitre adjoint.

- Ce tournoi est ouvert aux licenciés FFBA d des clubs de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes des catégories poussin(e), benjamin(e), et minime répondant aux critères de sélection mentionnés dans le règlement général des TRJ adopté pour la saison 2020-2021. Tout participant doit être en possession de sa licence compétition.
- La compétition aura lieu aux gymnases Montlouis 23 boulevard General de Gaulle 69600 OULLINS et au gymnase Jean Boistard impasse des platanes 69340 FRANCHEVILLE
- Tous les simples (SH SD) se joueront par année d'âge (Poussin 1, Poussin 2, etc...) tandis que les doubles (DH DD) se joueront par catégories (Poussin, Benjamin, Minimes).
- Les poussins joueront sur un terrain aménagé avec un filet à 1.40 m au niveau des lignes de côté et à 1.374 m au niveau du centre. L'espace situé au-delà de la ligne service long de double ne fait pas partie du terrain.
- La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- Tous les clubs inscrivant des joueur(euse)s sur un tournoi jeune ont le devoir de désigner un responsable adulte qui veillera à ce que ses jeunes disposent du matériel nécessaire pour leurs matchs.
- Les JA sont en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas le RP. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club du joueur concerné.
- Le nombre de participants est limité selon les critères mentionnés dans le règlement général des TRJ adopté pour la saison 2020/2021 : en simple, les tableaux seront composés par année d'âge et ne pourront excéder 8 joueurs. Si les inscriptions sont supérieures à ces limites, seuls les meilleurs joueurs (CPPH) seront retenus.
- Les tableaux de simple se joueront en poule de 4 avec 2 sortants. Si le nombre de joueurs est inférieur à 8 :
 - 7 joueurs = 1 poule de 4 et 1 poule de 3 avec 2 sortants
 - 6 joueurs = 1 poule unique de 6 joueurs
 - 5 joueurs = 1 poule unique
 - 4 joueurs = 1 poule unique
 - 3 joueurs et moins = tableau annulé
- Sur les TRJ +, les tableaux de doubles se joueront par catégorie d'âge et ne pourront excéder 12 paires inscrites
- La date limite d'inscription **est le 29 octobre 2020**. Au-delà de cette date limite, les désistements ne seront pas remboursés sauf sur présentation d'un justificatif.

- Les inscriptions se feront directement en ligne sur MyFFBaD. Le paiement se fera soit par virement auprès du club, soit par chèque à envoyer à l'ordre du Badminton Club d'Oullins et à envoyer à cette adresse – 23 avenue général de gaulle – 69600 Oullins
- Les droits d'engagements ne sont remboursables qu'en cas de désistement justifié ou bien avant le 29 octobre.
- Le tirage au sort et la désignation des têtes de séries (au CPPH) auront lieu le 30 octobre 2020.
- Les volants sont à la charge des joueurs (partage). En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle (Yonex AS20).
- Le montant de l'inscription est de 7 € pour 1 tableau et 11€ pour deux tableaux.
- Dès son arrivée dans la salle, chaque joueur devra se faire pointer à la table de marque.
- Lorsqu'un match est appelé, le joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le JA. Le temps de préparation et de test des volants sur le terrain est de 3 minutes (temps de préparation inclus). Les joueurs doivent arriver sur le terrain avec au minimum 2 raquettes, un nombre de volants suffisant et de quoi se désaltérer
- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Sur décision du Juge-Arbitre, il pourra être allongé, ou diminué avec l'accord des joueurs concernés et/ou de leur responsable.
- Le lancement des matchs respecte dans la mesure du possible leur numérotation qui est donné à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
- Tout joueur s'absentant pendant le tournoi devra le faire signaler - par une personne qui en a la responsabilité - à la table de marque et au JA sous peine d'être disqualifié s'il ne se présente pas à l'appel de son match.
- Les matchs seront auto-arbitrés. Si problème, tout joueur pourra faire appel au JA qui gèrera la situation.
- L'accès au plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs devant disputer un match ainsi qu'aux JA, entraîneurs et membres de l'organisation du tournoi.
- Tout volant touchant une infrastructure de gymnase sera compté « faute » en jeu comme au service. Tout volant touchant des objets suspendus (câbles, paniers de basket, rideau de séparation, etc.) sera compté 2 fois « let » au service et « faute » en jeu.
- Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.
- Conformément au règlement FFBaD une tenue correcte est exigée sur le terrain.
- Conformément au Règlement Régional le coaching n'est autorisé que durant les pauses à 11 points sur une durée inchangée de 1 minute et 2 minutes entre les sets.
- Il n'est pas autorisé de coacher entre les points.
- Conformément aux recommandations de la Ligue il n'y aura pas de chaise derrière les terrains mais une zone de coaching commune.
- Tout forfait intervenant après le tirage au sort doit faire l'objet d'une justification à envoyer dans les 5 jours suivant la compétition à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37, rue du Vercors, 38500 Saint Cassien (sophie.bluy@badmintonaura.org).



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de **Badminton**

- Un protocole sanitaire sera mis en place, conformément aux directives fédérales et sera communiqué avec les convocations.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

Les Juges arbitres

